



Protection de la jeunesse et violence conjugale: vers une plus grande intégration des pratiques en se basant sur une culture d'apprentissage

Journées scientifiques IUJD-CRUJEF

Célyne Lalande, UQO

Marie-Joëlle Robichaud, UQTR

23 novembre 2023

Qui nous sommes

Professeures en travail social

Éthique et déontologie

Formation pratique et insertion professionnelle

Complexité et systèmes de réponse



Présentation d'aujourd'hui

- 
- 
- 
- 
1. Repères par rapport à la violence conjugale (VC) en contexte de protection de la jeunesse (PJ)
 2. Perspectives théoriques pour réfléchir et analyser les pratiques : 2 modèles
 3. Analyse de (2) rapports récents
 4. Cinq constats par rapport aux recommandations des rapports
 5. Constats et "angles morts" à la lumière de Munro et Healy et al.
 6. Pistes d'amélioration

Papa

Maman



Bébé A



Ce qu'on sait de la
VC en PJ

Intervenante ??



Public et médias

Fille B



Fille C



Intervenante E-O



Violence conjugale dans les familles au Québec

Enquête populationnelle des enfants du Québec (Clément et al. 2019)

- Environ **7 %** des enfants exposés à la violence conjugale (VC) vécue par la mère, et 4,3% par le père
- « 4,7 % ont été exposés à une forme de violence conjugale, 1,5 %, à deux formes et 0,5 %*, à trois formes ou plus » (p.14)

Signalements pour mauvais traitements psychologiques (MTP)(Bilan des DPJ, 2022; Hélie et al., 2017)

- 18% des signalements retenus
- 23,5% des enfants pris en charge
- L'exposition à la VC en nette augmentation : alors qu'elle affectait 1,2 enfant/1000 en 1998, elle en affectait **3,2/1000 en 2014.**

Profil des situations signalées/retenues (Lavergne et al. 2015; Fallon et al., 2014)

- Jeunes enfants
- Violence physique
- Concomitance
- Beaucoup de situations qui ne sont pas signalées pour VC, qui par contre les révèlent...



Ce qu'on sait du système de réponse à la VC

1. Intervention sociojudiciaire

- Plusieurs acteurs
- Différents systèmes de justice

2. Victimisation secondaire dans le système de justice

- Sur-responsabilisation relative à la sécurité des enfants
- Interventions considérées punitives

3. Incohérences, dédoublements, absence de suivis...



Intégration (Healy & Humphrey's, 2013)



- Système intégré
- Renforcement des partenariats
- Comités de concertation et diversité des représentations
- Parcours de services cohérents
- Harmonisation/régularisation des pratiques
- Soutien à l'évaluation et à la gestion du risque
- Développement de la pratique professionnelle
- Évaluation des pratiques et recherche

Perspective des systèmes (E. Munro, 2005; 2011; 2019)

Perspective des
systèmes

Enquêtes
traditionnelles

Comment le système a-t-il
permis à ce drame de survenir?

Qui est le coupable?

Qui n'a pas respecté la
procédure?

Facteurs liés
aux individus

Ressources et
contraintes

Contexte
organisationnel

**The Munro Review
of Child Protection:**

Final Report

A child-centred system

Professor Eileen Munro

Reliable
Supportive
Trustworthy
Accessible
Relationships
Kind
Knowledgeable
Helpful
Open
Dedicated
Listening
Involving
Protecting
Consistent
Experiences
Responsive
Approachable
Continuity

Matériau analysé

COMMISSION SPÉCIALE SUR LES DROITS DES ENFANTS ET LA PROTECTION
DE LA JEUNESSE, 2021



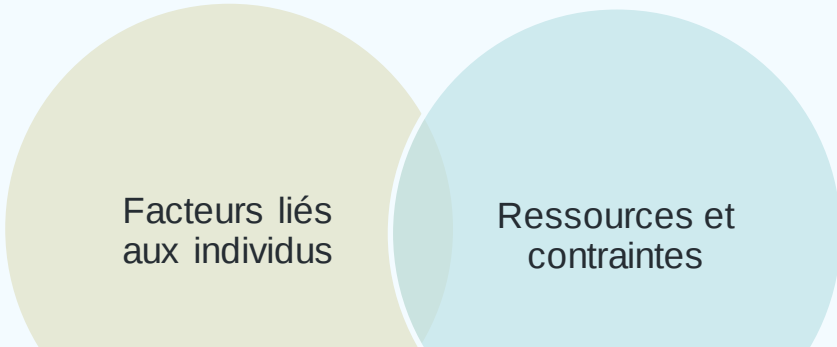
COMITÉ D'EXAMEN DES DÉCÈS LIÉS À LA VIOLENCE CONJUGALE
DU BUREAU DU CORONER, 2022



Grands constats:

1- Développement professionnel

« Le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal souligne dans son mémoire l'importance de former les intervenantes de première ligne sur les questions de violence conjugale. Une même formation spécialisée offerte à la fois aux intervenantes de première ligne et aux intervenantes en protection de la jeunesse leur permettrait d'avoir une lecture commune des situations et d'y intervenir de façon plus efficace. » (Rapport Laurent, 335)



Facteurs liés
aux individus

Ressources et
contraintes

Grands constats:

2- Évaluation et gestion du risque

« R3 - Nous recommandons au ministère de la Santé et des Services sociaux que la directrice nationale de la protection de la jeunesse voie à offrir une formation spécialisée et continue sur l'exposition des enfants à la violence conjugale pour les gestionnaires et les intervenantes et intervenants des directions de la protection de la jeunesse de chaque région; **cette formation spécialisée doit inclure un module spécifique sur l'évaluation continue du risque homicide lié à la violence conjugale et s'arrimer à une grille d'évaluation du risque homicide appliquée uniformément dans toutes les régions du Québec.**" p. 17



Facteurs liés
aux individus

Ressources et
contraintes

Grands constats:

3- Parcours de services

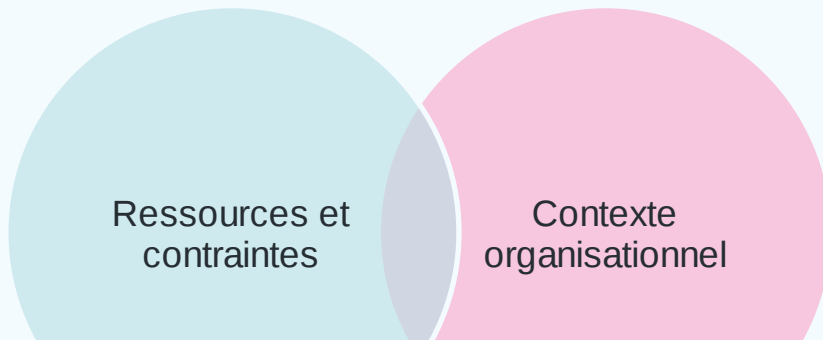
« Le CIUSSS (...) nous parle de la mise en place d'un projet pilote qui vise à **cerner les besoins des familles dès l'étape du signalement** et à intervenir conjointement en rassemblant les intervenants des différents partenaires (par exemple la DPJ, le CAVAC, le CLSC et les organismes communautaires). On espère ainsi **agir précocement** dans les dossiers d'enfants exposés à la violence conjugale, **avant même la rétention du signalement**. Le nombre de signalements retenus qui nécessite une évaluation complète de la DPJ serait alors réduit » (Rapport Laurent, p. 337)

Ressources et
contraintes

Grands constats:

4- Renforcement des partenariats

« Nous constatons qu'il est crucial **d'assurer une concertation et une coordination efficaces** de tous les acteurs afin d'assurer de meilleures interventions pour les enfants et leurs parents. Nous croyons qu'une **personne responsable du dossier** des violences conjugales devrait être désignée à l'intérieur de chaque Direction de la protection de la jeunesse. Cette personne assurerait la liaison entre la DPJ et les maisons d'hébergement, afin d'offrir un service coordonné et adapté aux besoins des familles ». (Rapport Laurent, p. 337)



Grands constats:

5- Système intégré

Définition de la problématique: « la négation de la présence de violence postséparation et les mauvaises interprétations des situations conduisent souvent à des évaluations erronées. » (p.335)

Voix des victimes: « R24 - Nous recommandons au ministère de la Justice d'inclure une disposition spécifique dans sa refonte du droit de la famille, qui prévoit la représentation par avocat d'un enfant exposé à la violence conjugale afin de représenter et défendre ses droits lorsque requis. » (p. 26)

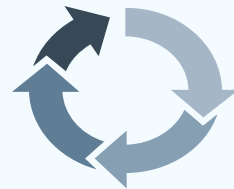
Constats et angles morts à la lumière de Munro

- Des analyses qui permettent généralement de réfléchir aux enjeux présents dans les trois niveaux du modèle de Munro.
 - Des recommandations plus ciblées toutefois sur les individus et conditions de pratique.
- Coût du maintien d'une vision du risque "nul" dans les situations de EVC
- Formation et soutien clinique : valoriser l'expertise vs l'harmonisation des pratiques

Constats et angles morts à la lumière de Healy et al. 2013

- Certains des indicateurs du modèle d'intégration de Healy et al. 2013, plus saillants alors que d'autres généralement absents.
 - Sur-représentation des extraits en lien avec le développement professionnel, en particulier la formation initiale et continue.
 - Par-delà la détection (l'évaluation), quelles pratiques sont adaptées (efficaces) pour les enfants dont la situation d'EVC est déclarée compromise?
- Plusieurs extraits traitent par ailleurs de ces indicateurs, sans les aborder de façon collaborative.
- Quels processus d'intervention pour les personnes victimes qui ne peuvent ou ne veulent pas quitter?

Ce que les rapports et les modèles ne nous disent pas



- Le défi de l'opérationnalisation
- Une série de recommandations pertinentes lorsque prises individuellement, qui cumulées, posent le risque d'alourdir davantage le système .

Pistes (*bien humbles*) d'amélioration pour l'intervention?

- Culture d'apprentissage =
 - Déclarer (analyser et donner de la rétroaction);
 - Traiter justement et avec flexibilité;
 - Volonté et compétence d'analyser les données issues du « système » et d'implanter les changements de pratique associés
- Assurer l'accès à la connaissance et aux compétences nécessaires à l'intervention en VC/PJ dès la formation initiale universitaire.
- Développer des pratiques qui considèrent les interrelations entre la VC et les autres problématiques qui rendent compte de la COMPLEXITÉ des expériences vécues par les personnes desservies en PJ
 - ex. santé mentale, toxicomanie, négligence, handicap, déficience intellectuelle, etc.
- Tendre vers l'intégration : passer de la référence à des services intégrés lorsque nécessaire seulement.

Merci!

Pour la suite

celyne.lalande@uqo.ca

Marie-joelle.robichaud@uqtr.ca